



14^{ème} CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF

21 – 23 FÉVRIER 2024

DAVID LIVINGSTONE SAFARI LODGE

LIVINGSTONE, ZAMBIE

PROGRAMME

| 1 ^{ère} JOURNÉE : MERCREDI 21 FÉVRIER | |
|--|--|
| 8h30-9h30 | SESSION D'OUVERTURE <ul style="list-style-type: none">• M. Logan WORT – Secrétaire exécutif (ATAF)• M. Dingani BANDA – Commissaire général (ZRA)• Invité d'honneur – Président du conseil d'administration (ZRA) |
| 09h30 – 10h00 | PAUSE-CAFÉ ET PHOTO DE FAMILLE |
| 10h00 – 11h30 | DISCOURS LIMINAIRE : DE LA STRATÉGIE À L'ACTION – LE RÔLE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF <p>Intervenant : M. Logan WORT – Secrétaire exécutif de l'ATAF</p> SESSION 1 : RENFORCER L'INTERACTION AVEC NOS MEMBRES <p>Après le discours liminaire du Secrétaire exécutif, qui préparera le terrain pour les débats qui suivront, les participants seront divisés en petits groupes. Chaque groupe examinera un thème spécifique lié à l'interaction avec nos membres. Les thèmes sont les suivants :</p> |

| | |
|----------------------|---|
| | <p>Groupe 1:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visibilité de l'ATAF dans les pays membres • Cérémonie de remise des prix des correspondants pays, édition 2024 <p>Groupe 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration en matière de recherche • Assistance technique (y compris fourniture d'experts/détachements, ciblage technique et géographique, etc.) <p>Groupe 3:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des correspondants pays vis-à-vis de leurs directeurs généraux/ commissaires généraux • Communication entre les membres et le secrétariat • Cotisations des membres |
| 11h30 - 11h50 | PAUSE-CAFÉ |
| 11h50 – 13h30 | <p>SESSION 2 : RÉTROACTION ET DISCUSSION DE PANEL</p> <p>Après la pause, les participants se réuniront à nouveau pour présenter et discuter des résultats de leurs discussions en petits groupes. Cette partie se déroulera sous forme d'un panel pour permettre à tous les participants de se prononcer sur tous les sujets abordés.</p> <p>Modératrice : Mme Mary BAINE – Secrétaire exécutive adjointe (ATAF)</p> |
| 13h30 - 14h30 | DÉJEUNER |
| 14h30 - 17h30 | <p>SESSION 3 : PRÉSENTATION DU PROJET « ATAF@15 »</p> <p>La session se déroulera sous forme d'une discussion de panel. Un intervenant va présenter le projet « ATAF@15 » dont l'objectif est de célébrer les 15 ans d'existence de l'ATAF. Ayant pour thème « Façonner l'avenir : 15 ans de transformation de l'administration fiscale en Afrique », le projet se focalisera sur les 15 années d'expérience de l'ATAF dans la mise en place de systèmes fiscaux africains. L'objectif est d'analyser et de documenter l'impact profond de l'organisation sur ses pays membres, et d'ouvrir la voie à une réalisation plus efficace de la mission de mettre en place de systèmes fiscaux efficaces et efficaces en Afrique.</p> |

La discussion mettra en évidence le parcours, les réalisations ainsi que le rôle crucial de l'ATAF dans la mise en place de systèmes fiscaux efficaces, avec une focalisation particulière sur les contributions des correspondants pays.

Les participants auront l'opportunité de partager des exemples de réussite dans des domaines de collaboration spécifiques avec l'ATAF, proposer des recommandations pour améliorer les relations de travail entre les correspondants pays et pour favoriser une collaboration accrue entre l'ATAF et ses membres et de donner un aperçu d'un « ATAF de l'avenir ».

Le but ultime de cette session est de recueillir des informations pour élaborer un document de référence complet. Ce document s'étendra au-delà du mandat actuel des membres du conseil et des dirigeants de l'ATAF, servant de guide basé sur les expériences passées pour façonner un avenir durable et efficace, assurant ainsi la durabilité et l'efficacité de l'organisation.

Modérateur: M. Lincoln MARAIS

Panélistes: *Nigeria, Ouganda, Maroc, Cameroun, Zambie*

FIN DES TRAVAUX DE LA 1^E JOURNÉE

***Un cocktail de bienvenue sera organisé à 19h00 le 21 février 2024.**

| | |
|----------------------|--|
| 09h00 – 12h00 | <p>SESSION 4 : RENFORCER L'ASSISTANCE MUTUELLE ENTRE ADMINISTRATIONS FISCALES : ÉVALUER LES MÉCANISMES D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'ATAF</p> <p>Le paysage fiscal africain se caractérise par la diversité des structures économiques, des cadres réglementaires et des capacités administratives. Bien que des progrès aient été réalisés ces dernières années, des défis persistent pour assurer l'échange efficace de renseignements à des fins fiscales. Les différences aux niveaux des cadres juridiques, des capacités technologiques et des capacités institutionnelles ont entraîné des taux inégaux de réussite dans la mise en œuvre et l'utilisation des mécanismes d'échange de renseignements.</p> <p>Dans ce contexte et compte tenu de la dynamique évolutive de l'économie mondiale et de l'impératif d'une gouvernance fiscale solide, au cours de cette session sera analysé l'état actuel du paysage fiscal africain, avec une focalisation sur l'évaluation et l'amélioration des mécanismes d'échange de renseignements à des fins fiscales.</p> <p>Objectifs :</p> <p>La session permettra plus particulièrement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les défis auxquels sont confrontées les administrations fiscales dans la mise en œuvre d'un processus d'échange de renseignements efficace et d'identifier les domaines d'amélioration • Présenter des modèles réussis et les meilleures pratiques en matière d'échange de renseignements pour améliorer le respect des obligations fiscales et la mobilisation des recettes • Favoriser la collaboration et le partage des connaissances entre les autorités fiscales africaines pour renforcer collectivement l'efficacité des mécanismes existants <p>Format :</p> <p>La session comprendra des présentations d'études de cas des pays membres de l'ATAF et un débat d'experts. Les participants auront l'occasion de participer librement aux débats, de partager leurs expériences et de contribuer à la formulation de stratégies pratiques.</p> <p>Cette session sera au format hybride pour permettre la participation d'experts en EdR des pays membres de l'ATAF.</p> |
| 12h00 – 12h30 | PAUSE-CAFÉ |
| 12h30 - 13h00 | <p>SESSION 5 : PRÉSENTATION DU POSTE FRONTIÈRE UNIQUE DE KAZUNGULA</p> <p>(La présentation sera suivie d'une visite à Kazungula après la pause déjeuner)</p> |